



Procès-verbal du Bureau Directeur 13 novembre 2023 (en visio-conférence)

Présents : CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel, PÉAN Patrick

Absents : Carine MOREL, COLOMBANI Frédéric, AURAMBOUT Stéphanie,

Excusés : KERNEIS Hervé, RENAUD Christine, COURTOIS Éric

Participant : CADEI Franck, MOUSNIER Géraud, DAIN Ludovic (pour la partie stages)

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

Stages

Pour des raisons propres au lycée (essentiellement RH), le stage d'été qui a lieu depuis de nombreuses années à Passy, ne pourra se poursuivre sur ce site. Une recherche a été lancée (plus de 1 000 courriels ont été envoyés et 11 candidatures directes).

Contact a été pris, suite aux coordonnées données par Alain Ripert, avec Tremplin Sports, qui apporte beaucoup de points positifs.

Une étude comparative a eu lieu, ainsi qu'une réunion, la semaine dernière, afin de présélectionner des sites.

A date, trois scénarii pour deux sites sont privilégiés, tout en ne fermant pas la possibilité à de futures candidatures.

Ludovic Dain remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur ce dossier.

Les critères observés sont :

- Financiers
- Équipements sportifs
- Qualité de l'accueil avec une offre cohérente avec les éditions passées

Un point a été fait avec Tremplin Sport Formation. Une visite sur le site est prévue dans les jours à venir.

Il reste trois propositions :

- Tremplin Sport Formation – La candidature qui pose des problèmes de disponibilité. Le lycée Ferdinand Buisson à Voiron et l'utilisation des installations sportives de TSF peuvent être une solution
- St Paul Trois Châteaux dans la Drôme qui propose des conditions financières plus intéressantes, des possibilités d'accueil et de mise à disposition de salles positives. Une visite est prévue prochainement.

- Les locaux de Tremplin Sport Formation, mais avec des capacités d'accueil réduites. À voir, si cette solution ne serait pas viable sur une première édition faisant suite à Passy, mais avec une réduction assez importante du nombre de stagiaires.

Quel que soit le site retenu, le coût à la journée du nouveau lieu est deux fois plus cher que Passy, qui avait un prix exceptionnel bas.

Concernant St Laurent de Chamousset : il ne peut être retenu en complément de l'existant, car les dates ne conviennent pas.

Les différents sites retenus pour remplacer Passy, à prestations égales, coûtent 145 000 €, ce qui ferait un surcoût de 65 000 €. En comparant avec le bénéfice fait cette année, cela laisserait un déficit de 25 000 €.

Certaines prestations ne seront pas à prendre en compte : brigade de cuisine, ménages. Après étude, le nombre d'encadrants (34) des stages est important et pourrait être réduit de manière raisonnable, sans baisser la qualité apportée. Une économie peut aussi être faite sur les véhicules (location de minibus) avec des activités plus proches.

Plusieurs pistes sont en cours d'exploration afin de revoir l'offre et essayer d'atteindre un équilibre ou un déficit « raisonnable » selon le budget global.

Une autre piste est aussi d'augmenter le prix des stages qui n'a pas bougé depuis plusieurs années, mais qui ne comblera pas la totalité de la différence de coût.

La vente de produits dérivés (photos, produits Hummel) offre un potentiel très limité.

L'étude doit aussi être faite en considérant les deux stages ; l'édition 2023 à St Laurent de Chamousset n'a pas été aussi bonne qu'espérée du fait de la semaine du 15 août, mais l'édition 2024 devrait être meilleure et pourrait permettre d'équilibrer en partie les coûts du nouveau site.

Daniel Sénécloze précise qu'à la vue de la situation, il n'est pas pensable d'avoir un budget sur les stages qui soit déficitaire, mais c'est le Bureau Directeur qui prendra la décision. D'autre part, nous pourrions envisager une optimisation de nos ressources internes et de limiter le recours à des ressources externes, notamment en communication.

Ludovic Dain précise que des recherches de partenariats (grâce à la présence de Mathieu Ayache, notre alternant) pourraient apporter des financements complémentaires, mais sans garantie à ce stade.

La date limite de décision est mi- décembre, voire le 20 décembre afin que les familles puissent candidater au plus tôt.

Un arrêt d'une année du stage pourrait mettre un grand coup de frein et poser des problèmes pour rebondir les années suivantes.

Le Bureau Directeur remercie tous les participants à ces actions ainsi que Ludovic Dain pour sa présence ce soir.

Gouvernance

Nous avons été informés que le Ministère avait décidé que les assemblées générales électives des ligues de handball devaient avoir lieu avant le 14 juillet 2024, soit avant les JO.

La conséquence est que nous aurons nos deux assemblées générales à la suite, le même jour.

Les conséquences sont aussi pour les comités qui doivent faire leur AG, à minima 6 semaines avant celle de la ligue. En 2020, ce délai a été ramené à 4 semaines (points réglementaires).

Il faut donc prévoir une première partie d'AG sur le bilan, puis l'élection qui fera suite à la présentation du projet et du budget prévisionnel sur les bases de ce qui aura été fait par l'équipe sortante. Il est peu probable que la nouvelle équipe refonde totalement les bases en cours de saison.

Le dépôt liste + projet doit être déposé 6 semaines avant l'AG électorale, avec une parité hommes / femmes et la liste des représentants des comités.

Nous devons donc déplacer l'AG de la ligue ; une option au 29/06 donnerait un dépôt de liste au 15/05, et les AG des comités entre le 1^{er} et le 10 mai (AG électorales).

Il est important de se mettre en ordre de marche concernant cette logistique (lieu, système de vote, ...), afin de s'assurer de sa mise en place.

Le décalage de l'AG et l'AG électorale doivent être validés par le CA du mois de décembre 2023.

Conseil des Territoires

Daniel Sénécloze représentait la ligue sur ce conseil.

Philippe Bana est très inquiet :

- Sur le renouvellement de la gouvernance des ligues
- La capacité des clubs à accueillir des licenciés après les JO, notamment si la France obtient une médaille

La FFHandball a rappelé qu'elle était au service des ligues, comités et clubs et qu'il n'y a aucune hésitation à avoir pour les solliciter.

Une présentation a été faite sur différents sujets :

- L'ANS
- Les dirigeants
- La COC
- La DTN
- Les statuts et règlements
- L'agence française anti-corruption
- La CNCG, avec sa nouvelle organisation. La Commission a reconnu avoir tardé à prendre des décisions, ce qui a perturbé certaines compétitions. Un engagement a été pris afin que les décisions soient prises avant le 30 juin

L'accent a été mis sur la nécessité pour les clubs d'avoir des fonds propres permettant de garantir les emplois et avoir un fonds de réserve (à atteindre d'ici à trois ans).

Finances

Notre trésorerie a bien baissé en début de mois avec le prélèvement fédéral et le licenciement de M. Mani.

Notre balance présente un montant de 1M196€ facturés et 1M136€ de non échu, avec un retard club d'environ 60 000 € ; des relances seront effectuées, mais il existe peu de gros risques.

Les échéanciers mis en place sont tous tenus.

Les subventions

Nous avons sollicité un montant de 385 482 € de subventions et nous avons une validation pour 386 806 €. Après plusieurs relances, toutes les conventions ont été signées.

Il reste à recevoir pour 2023 : 213 940 €, mais nous sommes dans les délais ; la période de gestion s'est terminée au 30/09/2023. Contact sera pris avec Franck Muller afin que les documents nécessaires soient fournis au plus tôt.

La subvention de la région est à justifier début 2024.

Nous avons reçu 61 500 € de la région et nous devons faire un courrier afin de négocier l'aide qui a été supprimée. Philippe Bana soutiendra la ligue sur ce volet.

En conclusion, les subventions sont conformes au prévisionnel.

Interpôles

Les comptes 2023 ont été arrêtés et affichent un déficit de 5 011 €, ce qui même si ce n'est pas satisfaisant n'est pas trop mal dans la mesure où le prix fédéral à la journée n'a pas évolué depuis 5 ans, alors que les coûts ont tous augmenté.

Pour 2024, le prix à la journée a été augmenté de 10 € / participant par la FFHandball, mais qui sera gommé par les autres augmentations.

Une réunion a eu lieu : le nouveau bureau de Bourg de Péage n'a pas la même approche que le bureau précédent. Cet événement est aussi le moyen pour les nouveaux dirigeants de pouvoir accrocher des anciens ou de nouveaux partenaires.

Les bénévoles qui interviennent sur cet événement sont les mêmes que précédemment.

Le budget provisoire prévisionnel est juste à l'équilibre ; nous pouvons espérer un budget légèrement bénéficiaire. Toutefois, ce budget devra être validé par les élus.

Les emprunts

Au 31/12/2023, il restera 199 000 €, avec un taux à 0.98 % fin 2029.

La valorisation des locaux de Montbonnot est estimée à 730 000 € (la location est de 150 à 180 € / m²)

Concernant Bron, le prêt des bâtiments est soldé. Il reste un prêt de 50 000 €, fait auprès de la FFHandball pour du matériel, sur lequel il reste environ 18 000€ à rembourser. Ce sera fait d'ici fin 2025.

Un autre prêt est sur Montbonnot pour 80 000 €

Le taux d'endettement de la ligue est très faible.

Provisions sur les licenciements

Les provisions faites se sont révélées insuffisantes (provisions pour M. Mani et M. Brosset à hauteur de 102 000 €, pour une dépense chargée pour M. Mani à 142 000 €), ce qui va impacter le résultat 2023.

Autres points financiers

Les stages vacances 2023 affichent un bénéfice d'environ 40 000 €.

Le bilan ITFE devrait être meilleur que prévu, mais il est difficile d'avoir une projection sur la fin de l'année

Le service financier devrait envoyer la situation du 30 octobre, aux alentours du 20 novembre. Il n'y a pas de dérapages sur les dépenses, mais une certaine inquiétude sur les recettes.

Il était prévu de mettre en place avec Géraud Mousnier des actions d'améliorations financières, mais cela s'est révélé impossible à faire, suite aux différents dossiers RH, CSE à traiter. Nous devons le faire pour 2024.

Un planning sur la première semaine de décembre a été établi afin de travailler sur le budget 2024 ; une première présentation sera faite lors du Conseil d'administration du 16 décembre.

A partir du réalisé qui sera fourni, il est important que chaque commission / service puisse se projeter sur 2024, avec des améliorations du résultat.

La question est posée quant à la politique concernant le matériel (ordinateur notamment) pour les élus. La plupart dispose d'un poste personnel. Une ligne sera quand même prévue à cet effet.

Autres points

- ✓ La directrice du CFA a été licenciée le 8/11/2023 ; une rencontre avec le nouveau directeur sera mise en place. Une visio-conférence est prévue le 24/11/2023.
- ✓ Les IC nationaux ont eu lieu : une proposition de refacturation aux comités au prorata du nombre de joueurs / comité est faite. Valérie Corduri-Daviet indique que, l'an dernier, les comités ont tout pris en charge. Concernant l'équipe de regroupement, la volonté de cette mise en place n'étant pas collective : il n'y a pas de raison de faire un partage des frais. Un point doit être fait avec Franck Muller afin d'éclaircir la situation, ainsi que la possible prise en charge sur une ligne du CTI. Franck Cadei rappelle que cette équipe de regroupement n'est pas obligatoire, mais intéressante pour les joueuses / joueurs. Pour autant, les jeunes appartenant notamment au comité 74 ont bien été intégrés à l'équipe de regroupement. D'autre part, Valérie Corduri-Daviet ne comprend pas la répartition puisque le département 74 a plus de licenciées que d'autres départements. Franck Cadei, précise qu'il s'agit du nombre de licenciées dans la catégorie.
- ✓ La fédération a versé les 60 % du CTI ; la partie variable prendra en compte la partie sur l'axe territorial (dont fait partie le GE). Nous n'avons pas d'information quant à la suite ; Géraud Mousnier prend contact avec la FFHandball afin de faire un point et que le dossier soit prêt pour le 20 décembre 2023.
- ✓ Séminaire ITFE à la maison du Rugby, cette fin de semaine.
- ✓ Commission CRL : Valérie Corduri-Daviet a proposé aux trois personnes possibles sur ce poste ; Sophie Bréchet accepte de finir la saison, avec une aide de la commission Statuts et Règlements. Les membres de la commission restent. Le BD valide cette proposition, qui devra être confirmée par le CA du 16/12/2023.
- ✓ Commission Communication : Alain Ripert a pris contact avec Carine Morel qui n'a pas répondu à sa sollicitation
- ✓ Géraud Mousnier va monter un projet à proposer sur le développement durable

Perspectives CSE

Les deux premières réunions concernant l'accord préélectoral n'ont pas abouti.

Une troisième réunion est prévue le 21/11/2023. Nous sommes en retard sur le planning, ce qui est normal en regard du nombre de réunions et des délais pour cette mise en place.

Si la troisième réunion n'aboutit pas, l'étape suivante sera le tribunal judiciaire et la DREETS afin de statuer sur différents critères (nombre d'élus, notamment). Le processus d'élection sera alors gelé le temps d'avoir ces retours.

Pour toutes les réunions, huit syndicats ont été invités, un seul a répondu : la CGT qui a mandaté Ali Mani.

Groupement d'employeurs

Une réunion a eu lieu la semaine dernière avec Alain Ripert, Daniel Sobieraj, Jean-Pierre Defour, Géraud Mousnier, Eric Courtois, Philippe Soupirot et Christine Renaud. L'étape suivante est de revenir auprès des clubs qui étaient intéressés afin d'affiner leurs besoins ; deux visios ont été mises en place avec pour objectif de pouvoir proposer un bilan d'ensemble, avoir la vision sur la partie financière (une le samedi et une le lundi) ; 68 clubs et 7 comités ont répondu positivement.

Une association doit être créée. La ligue assurera le tuilage. Ce GE devra fonctionner avec l'ITFE.

L'assemblée générale constitutive pourrait être positionnée en mars 2024.

L'étude menée laisse apparaître un besoin de 5 à 7 emplois partagés, pour répondre aux besoins identifiés.

Bernard Gallet précise qu'il n'est pas indiqué dans les statuts la possibilité de délégation lors de l'Assemblée Générale.

Il est proposé que le siège social soit à Bron dans un premier temps.

PPF Féminin - Chambéry

La difficulté rencontrée avec le lycée de Chambéry a été soulevée Lors du dernier bureau directeur, la Une étude est en cours afin d'ouvrir une classe de 3^{ème} au sein du lycée de Chambéry le haut.

Ressources Humaines

Un règlement intérieur est en cours de construction, avec comme base celui de Bretagne. Ce document permettra d'avoir des règles et de repreciser le fonctionnement au sein de la ligue (horaires de travail, présences, ...) et mettre par écrit les règles.

Ce document sera envoyé pour lecture et amendement pour le prochain BD.




Nous devrions pouvoir le soumettre au vote du CA du 16 décembre 2023.

Rappel : la ligue est fermée entre le 25/12/2023 et le 31/12/2023

Fin de la réunion à 21h30

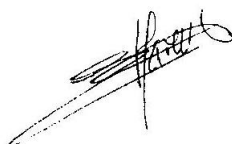
1. Validation du Compte rendu du BD du 13/11/2023

[Plus de détails](#)

 Pour	7
 Contre	0
 Abstention	1



Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

